



Banque des Antilles Françaises

CONDITIONS TARIFAIRES DES PRINCIPALES OPÉRATIONS

ÉDITION 2016 applicable au 1^{er} janvier 2016

*Entités ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750 k€ et un effectif supérieur à 10 personnes.

Le présent document reprend les conditions applicables aux opérations les plus courantes de la clientèle des Entreprises. Il peut être modifié à tout moment. Votre interlocuteur habituel à la Banque des Antilles Françaises se tient à votre disposition pour vous informer de façon plus complète. Les commissions indiquées dans ce document sont exprimées hors taxe.

GESTION DE COMPTE	Tarif HT en €
Frais de tenue de compte / mois	10,00
Commission de mouvement sur le cumul des mouvements débiteurs* / trimestre	0,10 % mini. 12,00
Attestations diverses relatives au fonctionnement du compte	50,00
Frais de transfert de compte dans un autre établissement bancaire	49,18
Frais de clôture de compte par retrait au guichet	gratuit
Recherche de document : - par demande de même nature et par recherche : - document de moins de 6 mois - document de plus de 6 mois et de moins d'un an - document de plus d'un an - par photocopie	13,82 18,43 27,65 1,84
Frais de retour courrier (NPA) (€/mois)	1,84
Frais de tenue de compte inactif (sans mouvement depuis 12 mois) (€/an)	30,00

* Hors virements internes vers un livret, virements internes d'ouverture de compte à terme, commissions de frais de tenue de compte, de mouvement et d'agios.

ARRÊTÉ DE COMPTE	Tarif HT en €
Intérêts débiteurs*	
- découvert convenu ou formalisé	nous consulter
- découvert non convenu	TBB** +3,25 %
- dépassement sur découvert convenu	TBB** +3,25 %
Commission de plus fort découvert (par trimestre)	0,25 %
Frais de dossier /an	0,70 %
Commission de confirmation	0,50 %

* Dans la limite des taux d'usure publiés trimestriellement au Journal officiel.
**TBB : taux de base BDAF au 1^{er} décembre 2014 : 9,75%

RELEVÉ DE COMPTE	Tarif HT en €
Envoi de relevé de compte à périodicité :	
- mensuelle	gratuit
- journalier (€/mois)	15,00
- décadaire (€/décade)	4,61
Demande de position au guichet	gratuit
Réédition de relevé de compte mensuel	5,62
Relevé de compte télétransmis (par ligne) (EDI)	0,05

BANQUE À DISTANCE	Tarif HT en €
Abonnement mensuel :	
Positel 08 90 64 06 00*	gratuit
Internet : www.bdaf.fr **	
Option 1 - consultation de compte et des encours carte bancaire - édition de RIB - opposition sur chèque	3,50
Option 2 - option 1 + virements	7,90

* Coût de communication :
Téléphone : 0,112 €TTC/min depuis la métropole - 0,102 €TTC/min depuis les Antilles
0,094 €TTC/min depuis la Guyane
Internet : coût de connexion selon fournisseur d'accès

OPÉRATIONS EN ESPÈCES	Tarif HT en €
Versement d'espèces au guichet	gratuit
Retrait d'espèces au guichet	gratuit

CARTES BANCAIRES	Tarif HT en €
CARTE VISA PREMIER	
- Débit différé (cotisation annuelle - TTC)	130,00
- Débit immédiat (cotisation annuelle - TTC)	126,00
CARTE VISA CLASSIQUE INTERNATIONNALE	
- Débit différé (cotisation annuelle - TTC)	45,00
- Débit immédiat (cotisation annuelle - TTC)	33,00
À partir de la 2 ^{ème} carte sur le même compte (pour une carte de même catégorie ou de catégorie inférieure)	-50%
Envoi en recommandé	9,13
Réfection de carte Visa	13,82
Réédition de code confidentiel	13,82

Réédition de code confidentiel en urgence	23,04
Commande et envoi de carte en urgence (toute destination)	71,88 + frais d'envoi en express inclus
Demande de modification de plafond	16,59
Opposition sur carte bancaire (utilisation frauduleuse, perte ou vol)	15,00
Frais sur utilisation abusive	46,08
Frais de capture de carte	gratuit

RETRAITS	
- En euros au guichet d'autres banques (cash advance) aux DAB des banques du Groupe BPCE aux DAB des concurrents	9,22 gratuit gratuit
- En devises aux DAB :	
commissions proportionnelles	2,95%
commission fixe par retrait au guichet d'autres banques (cash advance) :	3,23
commissions proportionnelles	3%
commission fixe par retrait	4,61

PAIEMENTS	
Dans un pays membre UE (en euros)	gratuit
En devises : commission proportionnelle	2%
Retrait DAB hors Groupe	gratuit
CARTE AMERICAN EXPRESS (COTISATION ANNUELLE - TTC)	
Carte American Express Business	95,00
Carte American Express Business Gold	195,00
Carte American Express Business Platinum	590,00
Carte American Express Air France KLM Business Gold	195,00
Carte American Express Air France KLM Business Platinum	590,00

EMISSION DE VIREMENTS SEPA	Tarif HT en €
Date de valeur :	
- virements émis	jour du virement
- virements reçus	jour du virement
Ordre de virement SEPA occasionnel :	
- en faveur d'un compte BDAF	gratuit
- en faveur d'un compte dans une autre banque :	
- au guichet	4,61
- émis par Internet	1,84
- télétransmis (EDI)	0,37
Ordre de virement SEPA permanent :	
- en faveur d'un compte BDAF	gratuit
- en faveur d'un compte dans une autre banque :	
- au guichet, par virement	4,61
- émis par Internet, par virement	1,84

Annulation d'un ordre de virement avant exécution :	
- dans les délais légaux	gratuit
- hors délais légaux	14,74
Retrait du consentement d'un virement permanent	gratuit
Confirmation de virement	4,61

EMISSION DE PRÉLÈVEMENTS SEPA / TIP	Tarif HT en €
PRÉLÈVEMENT À PAYER	
Commission pour avis de prélèvement sur un autre établissement bancaire ou financier	0,92
Paielement de TIP	0,23
Frais d'opposition définitive sur prélèvement (retrait du consentement)	18,43
Demande de remboursement de prélèvement suite à contestation	2,76
PRÉLÈVEMENT À ENCAISSER	
Attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	20,00
Prélèvement émis (EDI)	0,47
Avis de prélèvements impayés (EDI)	4,15
EFFETS DE COMMERCE	
Paielement d'effets domiciliés, échéance avisée	gratuit
Echéance non avisée	14,05

Commission de service par remise à l'escompte ou à l'encaissement :	
- Papier	8,00
- Télétransmis (EDI)	4,50
Commission par effet :	
- Papier	4,50
- Télétransmis (EDI)	0,50
Envoi à l'acceptation	13,00
Modification sur effet	13,00
Avis de sort par courrier ou par pli	13,00
Commission de représentation d'effet	13,00
Effet de commerce retourné impayé	13,00
Opposition sur effet	gratuit
OPÉRATIONS LOI DAILY :	
Commission d'ouverture de convention (notification, cession)	43,00
Commission de mise à disposition/avance	30,48
Commission d'impayés, réclamation, mise en demeure et rappel	16,86
Commission de modification	15,24

CHÈQUES	Tarif HT en €
Remise de chèques payables aux Antilles et en métropole	gratuit
Commande manuelle de chéquier et mise à disposition en agence	gratuit
Renouvellement automatique de chéquier avec :	
- mise à disposition à l'agence	1,38
- envoi en courrier simple	2,76
- envoi en courrier recommandé	9,22
Conservation du chéquier à l'agence pendant 60 jours	gratuit
Destruction du chéquier mis à disposition à l'agence et non réclamé au-delà de 60 jours	18,43
Frais d'émission d'un chèque de banque	18,43
Frais d'annulation d'un chèque de banque	9,15
Opposition sur chèque ou chéquier (perte ou vol)	18,43
Chèque à l'encaissement retourné impayé (sauf motif sans provision)	15,67
Demande de certificat de non paiement	18,43
Délivrance d'un chèque non barré	1,84
Emission de lettres-chèques	Sur devis

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	Tarif HT en €
COMMISSION D'INTERVENTION*	
Commission d'intervention sur compte insuffisamment provisionné :	13,82
Remise de chèque non-conforme	13,82
Frais de saisie complémentaire pour absence ou erreur de code BIC et IBAN	8,00

* Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé pour motif autre que sans provision	
Demande de certificat de non paiement	18,43
Contentieux et recouvrement amiable :	
• transfert de dossier au recouvrement amiable	46,08
• ouverture de dossier contentieux	46,08
• frais par saisie-attribution	101,38
• frais par Avis à Tiers Débiteurs (ATD)	101,38
• frais par opposition administrative	10% du montant dû au Trésor Public
• frais de mainlevée ATD, saisie-attribution ou opposition administrative	46,08

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux prélèvements	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision : - prélèvement inférieur à 20,00 €	Frais dans la limite du montant rejeté 11,06
- prélèvement supérieur ou égal à 20,00 €	
Incidents liés aux chèques	
Frais de lettre d'information préalable, avant rejet, pour chèque sans provision (envoi simple)	7,37
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision avec : - frais de dossier - frais de chèques impayés - frais de lettre d'injonction (titulaire et cotitulaire) - frais d'envoi en lettre recommandée - déclaration Banque de France - blocage de provision pour régularisation - frais de gestion de compte en interdiction - frais de mainlevée d'interdiction bancaire - certificat de non paiement	20,27
- Pour les chèques inférieurs ou égaux à 50 €	
- Pour les chèques supérieurs à 50 €, dans la limite d'un plafond journalier de 180,00€	38,70
Chèque émis en infraction suite à interdiction bancaire (€/chèque)	30,00
Incidents liés aux cartes	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour utilisation abusive	27,65
Incidents liés au découvert	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	23,04
Incidents liés aux prêts	
Déclaration FICP	50,69

ECHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI) / TÉLÉTRANSMISSION

ABONNEMENT MENSUEL E-REMISES, AVEC CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE (EDI PAR INTERNET)	
- Option Avis	3,00
- Option Basic	20,00
- Option Primo	30,00
- Option Plus	40,00

ABONNEMENT MENSUEL E-BICS, AVEC CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE

- Option Basic	40,00
- Option Primo	55,00
- Option Plus	65,00
Relevé de compte télétransmis (par ligne)	0,05
Virement SEPA	0,37
Virement de trésorerie VSOT	8,00
Prélèvement SEPA	0,47
Avis de prélèvements impayés	4,15
Commission de service par remise à l'escompte ou à l'encaissement	4,50
Commission par effet	0,50
Certificat électronique (par mois)	5,00
Frais de confirmation par fax (par mois)	10,00

TITRES

VALEURS RÉSEAU	
Droit de garde	gratuit

VALEURS HORS RÉSEAU	
Droit de garde :	
- Minimum de perception	27,65
- Commission proportionnelle	0,20%
- Commission fixe par ligne	1,84
- Maximum de perception	258,00

ORDRE DE BOURSE EN FRANCE

- Minimum de perception	13,82
- Taux de courtage	0,40%
- Commission fixe par ligne	1,84

ORDRE DE BOURSES ÉTRANGÈRES

- Minimum de perception	27,65
- Taux de courtage	0,50%
- Commission fixe par ligne	1,84

AUTRES ACTIFS

- Souscription OPCVM d'autres banques	23,04
- Transfert comptes Titres (vers autres banques)	92,17
- Transfert vers un autre établissement du Groupe BPCE (banques de BPCE-IOM, Crédit Foncier, 17 Caisses d'Épargne)	gratuit

MONÉTIQUE CB CONTRATS COMMERÇANTS

Frais fixes par opération	maximum 0,30
Commission sur les flux	maximum 1,90%
Relevé CB détaillé à périodicité (€/mois) :	
- Mensuel	gratuit
- Décadaire	15,00
- Hebdomadaire	20,00
- Quotidien	25,00
Frais de saisie par facturette papier	0,30
Duplicata de carte de domiciliation	7,00
Location TPE	nous consulter

TÉLÉCOLLECTE DES CHÈQUES

Abonnement mensuel	gratuit
Location d'un éditeur lecteur chèques	nous consulter
Commissions supplémentaires éventuelles prélevées sans délai en cas de non-respect des critères de qualité des chèques physiques :	
- Qualité "douteuse" de présentation des chèques physiques	0,03
- Frais de recherche sur chèque télétransmis	16,50
- Fiche de remplacement sur chèque physique manquant	1,75
- Établissement d'une lettre de garantie sur chèque physique manquant	33,00

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	
Tarif HT en €	
Commission de change appliquée à toute transaction en devises	0,40%
Montant minimum	20,00
Commission de transfert appliquée à tout paiement à l'étranger, excepté le virement européen	0,30%
Minimum	23,00
Maximum	305,00
Frais de Telex ou Swift	25,00

IMPORT TRANSFERT

Transfert à l'étranger :	
- Frais de dossier	15,00
- Frais postaux	10,00
Virement SEPA	4,61
Commission de paiement	5,00

ENCAISSEMENT

Chèque émis à l'étranger :	
- Commission d'encaissement	0,20%
- Minimum	23,00
- Maximum	305,00

Effet libre :

- Commission d'encaissement	0,30%
- Minimum	60,00
- Maximum	305,00

Remise documentaire :

- Commission documentaire	0,30%
- Minimum	60,00
- Maximum	305,00
- Prorogation, acceptation, impayé	40,00

Crédit documentaire :

- Commission trimestrielle d'ouverture	0,40%
- Minimum	100,00
- Frais de Telex ou Swift (ouverture)	25,00
- Commission mensuelle de prorogation ou d'augmentation	0,15%
- Commission de modification	60,00
- Commission mensuelle d'acceptation	0,15%
- Minimum	60,00
- Commission d'utilisation	0,30%
- Minimum	100,00
- Commission d'annulation ou de non utilisation	70,00
- Commission sur document non conforme, à la charge du bénéficiaire	115,00

EXPORT RAPATRIEMENT

- Commission de rapatriement	20,00
------------------------------	--------------

ENCAISSEMENT

Chèque tiré sur l'étranger :	
- Commission d'encaissement	0,15%
- Minimum	30,00
- Frais pour chèque impayé	20,00

Effet libre :

- Commission d'encaissement	0,15%
- Minimum	30,00

Remise documentaire :

- Commission documentaire	0,30%
- Minimum	70,00
- Commission d'encaissement	0,15%
- Minimum	30,00
- Frais postaux	30,00

Crédit documentaire :

- Commission de notification	0,25%
- Minimum	110,00
- Frais de Telex ou Swift (notification)	25,00
- Commission de confirmation	0,30%
- Minimum	110,00
- Commission de modification	70,00
- Commission d'utilisation	0,40%
- Minimum	110,00
- Commission d'acceptation	0,15%
- Minimum	110,00
- Frais postaux	30,00
- Commission sur caution pour absence de document	20,20
- Minimum	153,00
- Frais de recherche sur opérations internationales	50,00
- Copie Swift	15,00

PRÊTS ET CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Frais de dossier / frais de renégociation	1,00% du capital emprunté
Taux d'intérêts	nous consulter
Attestation d'encours	36,87
Régulation de tableau d'amortissement	20,28
Modification de la date d'échéance	13,82

CAUTION ET GARANTIES

CAUTION ET GARANTIES	
Tarif HT en €	
Caution bancaire	2,00% l'an mini. 152,25
Cautions douanières et fiscales	2,00% l'an mini. 152,25

Caution sur marché	2,00% l'an mini. 152,25
Caution immobilière	2,00% l'an mini. 152,25
Autre caution	2,00% l'an mini. 152,25
Lettre d'information annuelle aux cautions	46,37
Lettre aux cautions pour échéance impayée	18,43
Frais d'enregistrement d'un gage sur véhicule	frais réels
Frais d'enregistrement d'hypothèque	frais réels
Mainlevée de nantissement	30,00
Mainlevée de gage sur véhicule	30,00
Mainlevée de caution	30,00
Mainlevée d'hypothèque	80,00

SERVICE DIVERS

SERVICE DIVERS	
Tarif HT en €	
COFFRES FORTS	
Location annuelle selon volume (assurance contenu : 38K€ ou 152K€)	75,46 à 259,93
Dépôt de garantie	211,98
Perte de clé d'un coffre loué	frais réels
- Montant forfaitaire pour effraction	
Mise à disposition d'espèce dans un coffre CLX	gratuit
Lettre de renseignements commerciaux (lettre aux commissaires aux comptes...)	120,00

DATE DE VALEUR

OPÉRATION DE CRÉDIT

Versement d'espèces	jour de la remise
Remise de chèque	date de la remise + 1 jour ouvré
Remise de chèque sur l'étranger	à l'encaissement
Agence de Saint-Martin et Saint-Barthélemy : • remise de chèque USA et Sint-Maarten	date de remise + 5 jours ouvrés
Virement reçu en externe	date de réception
Virement interne	jour de l'opération
Remise d'effet à l'encaissement	6 jours ouvrés après échéance
Remise d'effet à l'escompte	1 jours ouvré

OPÉRATION DE DÉBIT

Paiement par chèque	veille calendaire
Retour chèque impayé	date de retour
Paiement de prélèvement et de TIP	jour de l'opération
Virement émis en externe	jour de l'opération
Virement interne	jour de l'opération
Retrait d'espèces au GAB	date de comptabilisation
Paiement par carte à débit immédiat	date de comptabilisation
Paiement par carte à débit différé : - paiement réalisé entre le 26 du mois M-1 et le 25 du mois M	porté au compte le dernier jour du mois M avec, en date de valeur, le jour de comptabilisation du paiement

RÉSOLVRE UN LITIGE

Pour toute demande d'information ou d'explication sur un tarif ou une écriture, vous pouvez vous adresser : - À votre conseiller clientèle, en agence, qui reste votre interlocuteur privilégié - Au Service Qualité : Parc d'activité de la Jaille BP 42 - 97122 Baie-Mahault - Au Médiateur après avoir sollicité le service Qualité : Monsieur le Médiateur auprès de la Banque des Antilles Françaises TSA 31359 - 75621 PARIS CEDEX

La tarification en dollar correspond à la tarification en euro après application d'un taux de change de 1,5 (1€ = 1,5 \$) au 1^{er} décembre 2014, susceptible de variations.

Certaines opérations moins courantes ne sont pas indiquées sur ce formulaire. N'hésitez pas à nous renseigner auprès de l'une de nos agences. Document non publicitaire, mis à disposition du public en application de l'Art. 7 du décret n° 84-708 du 24.07.1984 et Art. L312-1-1 et L313-73 du CMF.



GROUPÉ BPCE

Contacts
0590 60 67 77*
0596 52 86 33*
0594 27 30 69*



BDAF

www.bdaf.fr

* Coût d'un appel local depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel selon opérateur.

Banque des Antilles Françaises : Société Anonyme au capital de 38 016 014,63 € Siège Social : Parc d'activités de la Jaille - Bâtiments 5/6 - 97122 Baie-Mahault - Guadeloupe. RCS : Pointe à Pitre n° 672 041 399. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 238.